CSSS – 079M
C.P. – Livre blanc
L'autonomie
pour tous

Le 19 novembre 2013

PAR TÉLÉCOPIEUR
(original par courrier)

Monsieur Mathew Lagacé
Secrétaire
Commission parlementaire de la santé et des services sociaux
Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

opiq
Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec

1440, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 721
Montréal (Québec) H3G 1R8

T 514.931.2800 • 1 800 561-0029
F 514.931.3621 • info@opiq.qc.ca

Objet : Consultations particulières sur le *Livre blanc sur la création d'une assurance autonomie* intitulé « L'autonomie pour tous »

Monsieur le Secrétaire,

L'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec (OPIQ) désire donner son appui de principe au projet d'assurance autonomie, motivé par les considérations suivantes :

- Dans le secteur des soins de longue durée, l'on reconnaît depuis longtemps, et ce, autant d'un point de vue clinique qu'économique, que le maintien à domicile des personnes âgées doit constituer un objectif prioritaire et avoir préséance sur l'hébergement en établissements de soins de longue durée, qui lui, devrait être considéré en dernier recours.

- Le succès d'une stratégie de maintien à domicile repose sur la disponibilité de toute une gamme de soins et de services adaptés à la situation de chaque personne, de même qu'à leur accessibilité. De plus, outre les soins cliniques que requiert l'état de santé d'un bénéficiaire, plusieurs autres facteurs importent, comme la nutrition, l'hygiène, l'état cognitif, l'environnement physique, l'environnement socioaffectif, etc.

- Or, avant même de considérer le vieillissement de la population, il faut réaliser qu'au Québec, la disponibilité desdits soins et services ainsi que leur accessibilité présentent certaines lacunes. Il en résulte que des personnes se voient dirigées vers l'hébergement de longue durée en raison d'un accès déficient aux soins et services.

.....2

- Tenant compte du vieillissement marqué de la population québécoise, le livre blanc soutient que l'objectif de rendre de tels soins et services disponibles et économiquement accessibles devient incontournable, faute de quoi les coûts des soins de longue durée, notamment en ce qui concerne l'hébergement, promettent de devenir très élevés, voire insoutenables. L'OPIQ partage cette analyse.

Aux fins des travaux de la commission et de ses suites, l'Ordre souhaite également mettre en relief l'importance d'une offre adéquate de soins en inhalothérapie à domicile, pour les personnes atteintes d'affections cardiorespiratoires. Ainsi :

- au Québec, on estime à 386 000 le nombre de personnes aux prises avec une maladie obstructive chronique (bronchite chronique et emphysème). Une personne décède de la MPOC toutes les heures, soit le tiers de l'ensemble des personnes qui meurent d'une maladie pulmonaire au pays. C'est au Québec et dans les provinces de l'Atlantique que le taux de mortalité attribuable à la MPOC est le plus élevé. Avec le vieillissement de la population et l'allongement de l'existence, les maladies respiratoires chroniques, comme d'autres affections, vont connaître une progression.

- Les personnes souffrant de maladies respiratoires chroniques sont plus à risque de décompensation soudaine et de complications. Ces dernières, lorsqu'elles ne sont pas décelées en temps opportun, conduisent à des épisodes d'hospitalisation prolongée, de plusieurs jours, voire de plusieurs semaines. Ces épisodes engendrent d'importants coûts pour le système de santé et doivent être évités autant que faire se peut. Dans cette optique, la prévention d'une détérioration de la condition clinique de ces personnes, au point de nécessiter des épisodes d'hospitalisation, est largement reconnue comme primordiale sur le plan d'une gestion optimale des ressources globales en santé.

- Du reste, les développements technologiques permettent désormais d'envisager le maintien à domicile de personnes qui, auparavant, auraient été placées en centre d'hébergement de longue durée. C'est notamment le cas de la clientèle adulte et pédiatrique avec maladie neuromusculaire évolutive (dystrophie musculaire de Duchenne, sclérose latérale amyotrophique), traumatisme spinal et médullaire, obésité morbide et hypoventilation sévère, toute condition nécessitant une oxygénothérapie au long cours, pour ne nommer que ceux-là. Les limites du maintien à domicile se trouvent ainsi repoussées, mais il importe de noter que toutes ces situations requièrent un suivi professionnel très étroit.

Dans ce contexte, l'Ordre croit que, dans son ensemble, le projet d'assurance autonomie présente des perspectives positives d'accroissement de l'offre de soins en inhalothérapie et, par conséquent, propose une meilleure prise en charge de ces malades à domicile ainsi qu'une gestion efficace des risques. Il souligne au passage que l'essor actuel et à venir des soins d'inhalothérapie à domicile comporte des défis au plan de la formation. Les soins à domicile constituent une pratique clinique où l'autonomie et le jugement présentent des exigences particulières pour ces professionnels. Un processus de révision de la formation initiale des inhalothérapeutes est en cours depuis 2009. Il examine, entre autres choses, cette dimension de la pratique des inhalothérapeutes au Québec, dans le but d'optimiser la contribution des inhalothérapeutes au maintien prolongé à domicile des malades respiratoires et à la prévention des épisodes d'hospitalisation.

En conclusion, le *Livre blanc* apparaît comme une proposition proportionnelle à l'ampleur des défis à relever en matière de soins de longue durée, notamment en ce qui a trait au succès des stratégies de maintien à domicile de la clientèle atteinte d'affections respiratoires. L'OPIQ appuie entièrement toute initiative visant à assurer, au cours des prochaines années, tant la disponibilité que l'accès pour tous à des soins et services de santé de longue durée de qualité, au meilleur coût possible.

En espérant cet éclairage utile aux travaux de la commission, je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jocelyn Vachon, inh.
Président

JV/cc